

culture aux garçons des sauvages, et la couture ainsi que les autres industries auxquelles se livrent ordinairement les femmes, aux filles des sauvages.

J'aimerais aussi que vous me prépariez avec soin une estimation de ce que coûterait selon vous l'établissement d'une pareille école, à chaque endroit que vous pourriez recommander, avec les détails sur lesquels vous baserez cette estimation.

Je suis, etc.,

L. VANKOUGHNET,

*Député du ministre des affaires des sauvages.*

A. M. J. W. POWELL, surintendant des sauvages,  
Victoria, C.B.

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES, OTTAWA, 21 octobre 1884.

MONSIEUR,—Sa Seigneurie l'évêque de Westminster a informé le surintendant général qu'elle a fait venir des professeurs d'Angleterre, deux ecclésiastiques et trois dames, dans le but d'établir des écoles industrielles pour former des maîtres et des maîtresses d'écoles de villages. Sa Seigneurie dit vous avoir exposé son plan en détails dans une lettre qu'il vous a adressée en novembre dernier, et que vous lui avez officiellement accusé réception de cette lettre, mais qu'il n'a plus entendu parler de la chose. Il paraîtrait que Sa Seigneurie vous aurait fait une demande d'aide de la part de l'Etat.

En consultant les registres de ce département je ne trouve pas de traces de lettres reçues de vous à ce sujet.

Sa Seigneurie dit aussi qu'en mars dernier elle vous a envoyé une requête de certains sauvages au sujet d'une somme d'argent qui leur serait due par l'entrepreneur du chemin de fer; que cette requête demandait que cet argent fût appliqué à des fins d'éducation; et que depuis lors il n'a rien été fait. Les registres du département ne font mention d'aucune lettre reçue de vous à ce sujet. Je dois vous demander de faire rapport sur ces représentations de Sa Seigneurie l'évêque de New-Westminster, aussitôt qu'il vous sera possible.

Je suis, etc.,

L. VANKOUGHNET.

M. J. W. POWELL, surintendant des sauvages, Victoria, C.B.

BUREAU DES SAUVAGES, VICTORIA, C.-B., 12 novembre 1884.

MONSIEUR,—Au sujet du dernier paragraphe de votre lettre du 21 dernier (n° 16122) qui se rapporte à la plainte portée par l'évêque de New-Westminster relativement à une requête de certains sauvages demandant que certain argent qu'ils prétendent leur être dû par l'entrepreneur du chemin de fer pour bois coupé sur leur réserve, soit appliqué à la construction d'une maison d'école sur cette réserve, j'ai l'honneur de vous informer que l'argent dont parle l'évêque n'a pas encore été reçu, et que l'entrepreneur conteste le chiffre de la créance des sauvages. Je m'occupe encore de la question, et je suis en correspondance à ce sujet avec M. Onderdonk.

J'ai l'honneur d'être, monsieur, votre obéissant serviteur,

J. W. POWELL, *surintendant des sauvages.*

Au très-honorable surintendant général des affaires des sauvages, etc.

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES, 29 novembre 1884.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur d'accuser réception de votre lettre du 12 courant, en réponse à la mienne du 21 courant concernant la requête de certains sauvages qui ont demandé que l'argent qui leur est dû par l'entrepreneur du chemin de fer pour bois coupé sur leur réserve, à 29 milles de Yale, à un endroit appelé Yankee-Flat, soit payé à Sa Seigneurie l'évêque de New-Westminster, pour que celui-ci établisse une école pour les enfants sauvages près du village de cette tribu. Je remarque que vous disez que l'entrepreneur conteste le chiffre de la créance des sauvages, que vous vous occupez de la question et que vous êtes en correspondance à ce sujet avec M. Onderdonk. Je suggère qu'il serait bon que l'agent se rendît sur les lieux et s'assurât du nombre d'arbres coupés par le nombre des souches, et que l'affaire se terminât. Quant à la proposition que font les sauvages de remettre l'argent à l'évêque de New-